

p.3 • **Chantiers routiers 2024**

p.4 • **De la pelouse durable!**

p.6 • **Les beautés de l'eau**

Cahier spécial
Québec animée

Des bâtiments à échelle humaine

En mai dernier, la Ville de Québec a inauguré deux projets majeurs mieux adaptés aux besoins du Service de police et de la population : la nouvelle centrale de police et la réfection de l'édifice F.-X.-Drolet.

Centrale de police

Construite au coût de 112 M\$, la centrale, située à l'angle de l'autoroute Laurentienne et du boulevard Louis-XIV dans l'arrondissement de Charlesbourg, hébergera plus de 70 % du personnel policier et civil.

Les citoyens y trouveront différents aménagements respectant les principes d'accessibilité universelle, notamment :

- Des locaux fermés de prise de plaintes pour plus de confidentialité;

- Des ordinateurs en libre-service pour remplir un rapport d'événement ou une demande de vérification d'antécédents judiciaires;
- Une zone de rencontre neutre pour des échanges sécuritaires.

Les employés du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) bénéficieront, quant à eux, d'une dynamique de travail efficace entre les équipes en raison de la proximité des diverses unités du SPVQ et d'équipements modernes et performants, dont des simulateurs pour la formation, une arche de détection et un laboratoire de chimie criminalistique. De plus, des vitrines muséales ont été aménagées afin d'illustrer les 181 années d'histoire du SPVQ.

Pendant près de trois ans, la construction de la centrale a mobilisé une dizaine de services municipaux, 42 entrepreneurs et plus de 1 300 personnes sur le chantier.

En chiffres

16 000
mètres carrés
de superficie

52
cellules
de détention

5 étages
dont un stationnement
intérieur tempéré
pour les véhicules
de patrouille

750
employés du SPVQ
y travailleront

Suite à la page 2

Suite de la page 1

« Les citoyens auront un meilleur accès à l'ensemble des services offerts par le Service de police de la Ville de Québec. Avec nos équipes rassemblées au même endroit, nous aurons une meilleure synergie ce qui aura un impact indéniable sur l'efficacité de nos opérations, au bénéfice de la population. »

-M. Denis Turcotte, chef du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ)

Envie d'en apprendre plus?

Visitez le ville.quebec.qc.ca/centrale-police.

Édifice F.-X.-Drolet

L'édifice F.-X.-Drolet, situé au 245, rue du Pont, abritera pour sa part la cour municipale ainsi qu'un point de service du SPVQ. Les citoyens y retrouveront quatre comptoirs de service à la clientèle ainsi que des ordinateurs en libre-service permettant de payer un constat d'infraction en ligne.

D'une usine métallurgique à un atelier mécanique, puis à une cour municipale, l'édifice F.-X.-Drolet s'est transformé plusieurs fois depuis sa construction en 1908. Les récents travaux, au coût de 29 M\$, ont permis de remettre en valeur des éléments d'origine de ce bâtiment témoin du patrimoine industriel de Québec, comme la brique et les fenêtres en bois qui font son charme.

Complètement rénové, il accueillera des équipes qui répondent aux besoins spécifiques de la réalité du centre-ville et au nombre élevé d'appels dans ce secteur, assurant ainsi une proximité avec les citoyens, les commerçants et les organismes du milieu.



BÂTIR ENSEMBLE LA VILLE DU FUTUR

Notre ville se transforme! Pourquoi? Pour accueillir plus de citoyens et de déplacements, pour faire face aux variations climatiques, pour demeurer dynamique et attractive pour les entreprises, pour protéger et mettre en valeur la nature et la biodiversité et plus encore.

Pour relever tous ces défis, la Ville de Québec élabore un **Plan d'urbanisme et de mobilité** qui vise à revoir sa façon d'aménager son territoire, quartier par quartier, d'ici 2050. Et elle a besoin de vos idées!

La transformation est déjà amorcée. Elle se reflète dans les différentes visions et politiques déjà en place en matière de développement durable, de mobilité et de protection des milieux naturels, entre autres.

Habitation, transport et plus

Mais ce n'est qu'un début! En matière d'aménagement et de développement de son territoire, la Ville veut, à titre d'exemple, se pencher sur l'offre d'habitations pour répondre aux besoins et aux aspirations de tous. Elle souhaite évaluer les différents modes de transports et les lieux pour bouger, se divertir et vivre ensemble.

De plus, elle veut réfléchir à la meilleure façon d'aménager et de développer des milieux de vie complets, accessibles, sécuritaires et à échelle humaine, qui tiennent compte du patrimoine et de l'identité de chaque quartier. Elle a également prévu d'examiner les différentes options pour être attractive et prospère, avec une population et une biodiversité en santé.

À vous de participer

Au cours des trois prochaines années, vous serez appelés, à plusieurs occasions, à participer à la démarche d'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité.

La première consiste à déposer un souhait pour votre ville de demain, que vous aurez dessiné ou écrit sur un papier, dans la boîte à idées qui se promènera dans les bâtiments municipaux des différents arrondissements. Vous pouvez également participer à la démarche dès maintenant en utilisant la boîte à idées en ligne.

Vous pourrez, au fil du temps, vous exprimer plus spécifiquement sur les enjeux et développements espérés dans votre quartier.

Pour participer ou en savoir plus, consultez le ville.quebec.qc.ca/transformerlaville.

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme?

Ce document sert à prévoir le développement de la ville à long terme et guide la prise de décision quant à l'aménagement du territoire à l'échelle de la municipalité.

Ce plan viendra remplacer l'actuel Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) qui date de 2005.

Un plan d'urbanisme et de mobilité apporte, entre autres, des réponses aux questions suivantes :

- À quoi voulons-nous que la ville ressemble dans le futur?
- Comment souhaitons-nous qu'elle soit organisée, construite et aménagée?
- Que désirons-nous conserver, mettre en valeur ou transformer?
- Comment voulons-nous nous déplacer dans la ville?

Sept grandes thématiques



Population



Économie



Environnement



Mobilité



Sécurité



Milieus de vie



Urbanisme

Des chantiers routiers pour améliorer nos quartiers

Le futur Plan d'urbanisme et de mobilité permettra de rendre la ville :

+ Équitable

+ Innovante

+ Rassembleuse

+ Saine

Vous avez une idée pour la ville du futur? Déposez-la dans la boîte à idées mobile qui fera le tour des arrondissements.



Les travaux dans les rues causent parfois des désagréments, mais ils sont essentiels pour optimiser la mobilité de l'ensemble des usagers, améliorer la qualité de l'environnement urbain et assurer le bon fonctionnement et la pérennité des infrastructures municipales. En 2024, 300 chantiers routiers se déploient principalement dans cinq secteurs, pour un investissement de près de 222 M\$.

Vieux-Québec

Le réaménagement complet de la rue Sainte-Famille est au programme pour les prochains mois avec la réfection de ses infrastructures souterraines et de surface (conduites, verdissement, trottoirs élargis et standardisés, etc.). D'autre part, la réfection du mur de la côte de la Montagne sera complétée cette année.

Saint-Roch

Les travaux de réaménagement de la rue Caron, qui ont débuté en 2023, se poursuivent en 2024 dans l'objectif de créer un axe de mobilité active entretenu en toute saison. Des travaux seront également réalisés dans les rues du Prince-Édouard, de la Pointe-aux-Lièvres et des Embarcations.

Saint-Sauveur

C'est en août que débiteront les travaux de réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest pour en faire un milieu de vie convivial et dynamique, une rue apaisée et un environnement résilient aux changements climatiques. Des travaux auront également lieu dans d'autres rues du secteur : Bagot, Boisseau et Saint-Benoît.

Saint-Jean-Baptiste

Les rues Philippe-Dorval et Saint-Olivier ainsi que les rues Saint-Gabriel et des Zouaves seront réaménagées au cours

des prochains mois dans l'objectif d'assurer un meilleur confort et un sentiment de sécurité accru pour tous les usagers et de bonifier le verdissement.

Vieux-Limoilou

Plusieurs chantiers se concentrent dans le secteur. Notons principalement la réfection de la 18^e Rue (phase 2) et de la rue De l'Espinay, les travaux de reconstruction du pont ferroviaire de la 18^e Rue (CN) et les travaux de déplacement des réseaux souterrains de la 4^e Avenue.

Autres secteurs

Des travaux majeurs ont également lieu à l'extérieur des cinq grandes zones, notamment le début de la construction des murs anti-crues de la rivière Lorette ainsi que la réfection complète de la rue Monseigneur-Plessis (phase 2) et de la route de La Suète.

Renseignements

311 et ville.quebec.qc.ca/citoyens, sections *Travaux dans les rues et Grands chantiers*

Soutien aux commerçants

Saviez-vous que les commerçants situés dans un secteur connaissant des travaux d'infrastructures majeurs peuvent être admissibles à un programme d'aide financière?

Ils trouveront toutes les informations en consultant le ville.quebec.qc.ca/gens_affaires, section *Financement et Commerces*.

? Info-Chantier

Vous voulez en savoir plus sur les travaux qui ont lieu près de chez vous? L'équipe Info-Chantier est active un peu partout sur le territoire. Les agents sont disponibles pour répondre à vos questions et prendre en charge vos préoccupations. Surveillez le symbole Info-Chantier ou composez le **311**.



PLACE À LA PELOUSE DURABLE!

Finis le temps où les pelouses à l'apparence uniforme des verts de golf avaient la cote! Les standards de beauté évoluent et la conscience environnementale collective s'éveille pour réclamer des milieux de vie sains et durables, au bénéfice de la biodiversité.

Découvrez quelques trucs simples et accessibles pour avoir une pelouse en santé, respectueuse du vivant et naturellement résistante à la sécheresse et aux infestations d'insectes ravageurs, en évitant de recourir aux pesticides.

Diversifier les espèces végétales

La pelouse dite « traditionnelle », c'est-à-dire constituée uniquement de pâturin des prés (du Kentucky), est gourmande en engrais et en eau. Heureusement, elle peut être transformée en y introduisant une diversité d'espèces végétales.

Au printemps ou à l'automne, garnissez les zones clairsemées de graines de trèfle ou d'un mélange de semences à entretien minimal comme du fétuque, du ray-grass ou du thym rampant.

Tondre le gazon plus long

Une erreur fréquente, mais facile à corriger est la hauteur de tonte. La règle d'or : maintenez la pelouse à un minimum de 8 cm. Plus le gazon est long, plus il s'enracine profondément. Il conserve alors mieux l'humidité du sol, ce qui permet



de prévenir les infestations de vers blancs, de punaises velues et d'herbes indésirables. Assurez-vous aussi de bien entretenir votre tondeuse : des lames mal affûtées peuvent favoriser le développement de maladies.

Enrichir le sol

Pour améliorer la qualité du sol, étendez-y une mince couche de compost, au printemps ou au début de l'automne. Le pH du sol devrait être compris entre 6,0 et 7,0. Des trousseaux de mesure du pH, vendues dans les centres de jardinage, peuvent vous indiquer si un rééquilibrage est requis avec de la chaux. Un pH inadéquat entraîne plusieurs effets négatifs comme l'indisponibilité des éléments nutritifs.

Respecter la dormance de la pelouse

Lors des périodes de grandes chaleurs, l'herbe entre en dormance et pousse très peu. Évitez alors de tondre et d'arroser votre pelouse, même si elle jaunit.

Les parties visibles de la plante (feuilles et tiges) brunissent et meurent, mais celles souterraines (rhizomes et racines) demeurent en vie. Une bonne pluie de quelques heures suffira à la faire repasser au vert!

Pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage

Laisser les rognures de gazon et les résidus de feuilles mortes déchiquetées sur la pelouse après la tonte, c'est gagnant! En effet, les micro-organismes du sol décomposent ces matières, puis les transforment en nutriments.

En plus de fournir un engrais naturel gratuit, cette pratique réduit le temps et l'effort associés à l'entretien de votre terrain. Tout le monde y gagne!

ville.quebec.qc.ca/ecopelouse

Le saviez-vous?

L'application extérieure de tous les pesticides de synthèse est dorénavant interdite à Québec, incluant ceux utilisés pour lutter contre les mauvaises herbes. Pour connaître les détails de la nouvelle réglementation, visitez le ville.quebec.qc.ca/pesticides.



Herbe à poux



Herbe à la puce

L'herbe à poux et l'herbe à la puce : comment les reconnaître et les différencier

L'herbe à poux a des feuilles opposées profondément découpées et couvertes de duvet, similaires à celles des carottes. Son pollen cause le rhume des foins, mais le contact physique avec la plante est sans danger. Pour limiter les inconvénients, arrachez manuellement les plants ou tondez-les avant la floraison (fin juillet et fin août).

L'herbe à la puce est reconnaissable par ses 3 folioles (petites feuilles) pointues. Le feuillage lustré est rouge vin au printemps, vert foncé en été et multicolore en automne.

Cette plante contient de la sève vénéneuse et cause une douloureuse inflammation et des rougeurs sur la peau. Ainsi, pour l'arracher, portez des gants, des souliers fermés et des vêtements longs afin d'être bien protégé.

Ces plantes ne doivent jamais être compostées ou jetées dans la nature. Elles doivent être jetées aux ordures dans des sacs robustes.

Enregistrez votre chat en quelques clics

Depuis le 20 mars 2024, l'enregistrement des chats est obligatoire, tout comme l'enregistrement des chiens. Québec emboîte ainsi le pas aux autres grandes villes de la province.

L'enregistrement vise à favoriser un meilleur encadrement de l'importante population féline de la Ville de Québec. Il était déjà possible d'enregistrer son chat depuis 2020, mais il n'était pas obligatoire de le faire.

Rapide et facile

L'enregistrement de votre chat ne prend que quelques minutes et coûte 12 \$ par an. Ce montant contribuera à couvrir les frais croissants liés à la population féline sur le territoire, notamment, la gestion des animaux qui transitent au refuge municipal (SPA de Québec). Notons que les chats ont représenté environ 70 % des admissions au refuge municipal au cours de l'année 2023.

Vous pouvez enregistrer votre minou en ligne dans le Dossier animal ou à votre bureau d'arrondissement. Une fois l'enregistrement effectué, vous recevrez une médaille par la poste. Elle permettra d'identifier votre chat et de le retrouver plus facilement en cas de besoin. Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2022, le micropuçage et la stérilisation des chats sont obligatoires.

Pour plus d'informations, consultez le ville.quebec.qc.ca/dossier-animal.



Bienvenue à QUÉBEC

Suivez le guide! ←

Vous venez de vous installer à Québec? Vous avez des questions à propos du stationnement, de la collecte des déchets et du recyclage ou des permis requis pour effectuer des travaux sur votre résidence?

Retrouvez toutes ces informations à un seul endroit. Pour tout connaître sur le fonctionnement de votre nouvelle ville, visitez le ville.quebec.qc.ca/bienvenue.

RESSOURCES POUR IMMIGRANTS

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Ville met également en place des ressources pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes sur son territoire. Des textes, des fiches d'information et des vidéos vous en apprendront plus sur des sujets comme la recherche d'un logement ou d'un emploi, l'apprentissage du français et le recours aux différents services municipaux.

Pour en savoir plus, visitez le ville.quebec.qc.ca/immigrants.

LE 211 EST LÀ POUR VOUS

De nombreux organismes communautaires peuvent vous aider dans votre vie quotidienne : aide alimentaire, aide matérielle, entraide et groupes de soutien, maisons d'hébergement, soutien à domicile et répit, transport, etc.

N'hésitez pas à composer le **211** ou à visiter le 211quebecregions.ca.

En personne

Du mardi au jeudi, de 10 h à 16 h, venez rencontrer le personnel du 211 au Carrefour Communautaire Fleur de Lys (552, boul. Wilfrid-Hamel, entrée 3).

BESOIN D'AIDE POUR CHERCHER UN LOGEMENT?

L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) peut vous accompagner dans vos démarches.

Contactez-le

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

☎ 418 780-5211

🌐 omhq.qc.ca

CONCOURS

Une année bien élevée!

2^E ÉDITION

12 CHIENS ET CHATS recherchés

Inscrivez votre animal
avant le 14 juillet!

À GAGNER

Séance photo et parution dans
un calendrier de la Ville de Québec

Pour participer,
son enregistrement
doit être valide.



Cet été, on profite des beautés de l'eau

Québec se distingue par sa situation géographique exceptionnelle. Entre fleuve et montagnes, parcourue par quatre grandes rivières, notre ville a beaucoup à offrir aux amoureux de la nature... et de l'eau! Cet été, redécouvrez votre ville sous l'angle de ses magnifiques cours d'eau.

Promenade Samuel-De Champlain

Longeant le fleuve sur 6,8 km, le parcours, composé de six stations et parsemé d'œuvres d'art, de végétaux typiques des berges fluviales, d'une tour d'observation et de jardins thématiques, fait la joie des promeneurs, cyclistes et amateurs de patin à roues alignées. Terminez votre promenade à la station de la plage pour vous rafraîchir et contempler la beauté du paysage!

Sentier des Grands-Domains-de-Sillery

Ce sentier de 1,5 km offre une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. En plus de mettre en valeur divers sites patrimoniaux, le parcours relie le haut et le bas de la falaise de Sillery grâce à un escalier majestueux.

Parc de la Rivière-Beauport

Véritable oasis de verdure et de paix avec sa magnifique cascade de 10 mètres, ce parc est l'un des secrets les mieux gardés de Québec! Sillonner la rivière Beauport par le sentier pédestre de 6,5 km ou la piste cyclable, c'est partir à la découverte de fossiles imprégnés dans la roche sédimentaire, de traces du passé industriel des lieux et de vestiges datant du 18^e siècle, dont la maçonnerie du barrage et les fondations des meules.

Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles

Long de 32 km, ce parc sillonne les rives de la rivière Saint-Charles, depuis son embouchure dans le Vieux-Port jusqu'à sa source, le lac Saint-Charles. Chacun des 13 secteurs aménagés vous mettront en contact avec une diversité de paysages et d'habitats naturels.

Parc Chauveau

Traversé par la rivière Saint-Charles, ce parc de 146 hectares est l'un des plus grands espaces verts de la ville qui attire randonneurs, amateurs d'activités sportives (soccer, kayak, canot...) et pêcheurs. Découvrez les plus récents réaménagements dans le secteur Michel-Labadie notamment l'accès à la rivière, les aires de repos, le sentier de la biodiversité et la piste à rouleur (*pumptrack*).

ville.quebec.qc.ca/parcs



Prendre soin de ces joyaux naturels

Si nos cours d'eau font notre fierté, de simples gestes sont à notre portée pour mieux préserver cette ressource.

Pour protéger les cours d'eau

- Favorisez l'infiltration de l'eau de pluie provenant de vos gouttières dans le sol ou vers une aire couverte de végétaux;
- Plantez des végétaux dans les bandes riveraines;
- Utilisez des nettoyants biodégradables et sans phosphore;
- Ne jetez rien dans les puits de rue puisqu'ils mènent directement aux cours d'eau;
- En fin de saison, videz l'eau de votre piscine sur votre gazon après avoir fait évaporer durant une semaine, sans toile, les produits chlorés.

Pour économiser l'eau potable

- Nettoyez vos allées avec un balai;
- Adoptez des pratiques écologiques pour l'entretien de votre pelouse pour réduire ses besoins en eau;
- Utilisez une toile de piscine pour prévenir l'évaporation et la perte de chaleur;
- Lavez votre voiture lorsque c'est vraiment nécessaire et utilisez un seau pour éviter le gaspillage d'eau;
- Récupérez l'eau de pluie pour arroser vos potagers et jardinières.



Parc linéaire de la
Rivière-Saint-Charles



Sentier des
Grands-Domains-de-Sillery

S'AMUSER EN TOUTE SÉCURITÉ

Cours d'aquaforme gratuits

Du 24 juin au 16 août, des cours d'aquaforme seront offerts gratuitement dans les piscines extérieures du centre communautaire des Chutes et des parcs Saint-Louis-de-France, Gérard-Marchand, Réal-Cloutier et Dollard-Des Ormeaux.

Pour connaître l'horaire et réserver votre place en ligne, consultez le ville.quebec.qc.ca/compteamilia.

Retour de la brigade aquatique!

Pour un deuxième été, la brigade aquatique sillonnera les piscines extérieures pour sensibiliser les citoyens à la sécurité.

Composée de sauveteurs certifiés, cette brigade aborde le sujet par des sessions d'aquaforme, des démonstrations de techniques de sauvetage sportif, des animations dans les camps de jour et l'évaluation des aptitudes de nage.

Elle sera particulièrement active lors de la Semaine nationale de prévention de la noyade, du 21 au 27 juillet. Pour connaître l'horaire de la brigade aquatique, visitez le ville.quebec.qc.ca et écrire *brigade aquatique* dans l'outil de recherche ou informez-vous directement auprès du personnel des piscines de quartier.

Réglementation sur l'eau potable : quoi savoir?

Une consommation à surveiller

Durant l'été, les quatre usines de traitement d'eau potable produisent en moyenne 263 000 m³ d'eau par jour, soit l'équivalent de 105 piscines olympiques!

Par temps sec et chaud, alors que le niveau des rivières diminue, la consommation d'eau potable, elle, augmente jusqu'à 40 %.

Pour observer la fluctuation importante de la distribution d'eau lors des périodes de pointe, il est désormais possible de consulter en ligne les données de consommation d'eau potable par secteur (ville.quebec.qc.ca/eau).

Chaque geste compte pour économiser l'eau... surtout lorsqu'il est multiplié par des centaines de milliers d'utilisateurs!

- L'arrosage des pelouses est limité à une journée par semaine, durant une plage de deux heures;
- Les périodes autorisées varient en fonction du type d'arrosage (manuel, mécanique et automatique), de l'arrondissement et de l'adresse (numéro pair/impair);
- Il est obligatoire de munir un système d'arrosage mécanique d'une minuterie;
- Entre le 1^{er} mai et le 15 juin, le remplissage des piscines doit se faire en alternance, selon votre adresse (numéro pair/date paire et numéro impair/date impaire).

Pour connaître les autres modalités et les périodes d'arrosage autorisées en fonction de votre lieu de résidence, visitez le ville.quebec.qc.ca/infoeau.

En bref

CONSEIL MUNICIPAL SUR YOUTUBE

Écoutez les séances sur notre chaîne [QuébecVille – Conseil municipal](https://www.youtube.com/QuebecVille-ConseilMunicipal).

Prochaines dates : Les mardis 18 juin, 2 juillet, 27 août, 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre, dès 14 h.

Posez une question aux élus en ligne

Remplissez, à l'avance, le formulaire disponible sur notre site Web ville.quebec.qc.ca.

DATES À RETENIR

24 juin (Fête nationale du Québec),

1^{er} juillet (Fête du Canada)

et **2 septembre** (Fête du Travail) :

Pour savoir ce qui est ouvert et fermé, consultez le ville.quebec.qc.ca/joursferies.

3 juillet : 3^e versement du paiement de la facture de taxes municipales.

3 septembre : 4^e (dernier) versement du paiement de la facture de taxes municipales.

INSTALLATION D'UNE PISCINE OU D'UN SPA

Que vous vouliez installer une piscine hors terre, creusée, semi-creusée, gonflable ou un spa, vous devez d'abord posséder un permis ou un certificat d'autorisation. Des normes pour assurer votre sécurité et celle de vos proches s'appliquent. Celles-ci varient si votre propriété est construite sur un terrain intérieur ou sur un coin de rue.

Informez-vous : ville.quebec.qc.ca/installation-piscine



Sommet des aînés



Des réponses
à vos questions

Les participants au Sommet des aînés, tenu en avril 2022 et en septembre 2023, ont partagé de bons commentaires et soulevé des questions pertinentes. Certaines réponses seront utiles à plus d'un.

Q. Comment puis-je obtenir des conseils juridiques sur les droits et libertés de la personne?

R. Voici des ressources pour vous :

- Centre de justice de proximité de Québec : 418 614-2470
- Association québécoise des droits des retraités (pour ses membres) : 418-524-0437, poste 208 info.aqdrquebec@gmail.com
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : 1 800 361-6477

Sommet des aînés – la suite en 2024

À l'automne, la Ville ira à nouveau à la rencontre des personnes aînées dans leur arrondissement. Pour participer à l'activité, vous pouvez transmettre votre nom et votre courriel à genevieve.duhaime@ville.quebec.qc.ca pour recevoir une invitation en septembre.

Renseignements : ville.quebec.qc.ca/aîne

ON DONNE VIE À LA VILLE

Les emplois offerts à la Ville contribuent à la vitalité de notre communauté et vous permettent d'exercer vos talents et votre passion dans un cadre professionnel.

Emplois disponibles :

- Journalier;
- Brigadier;
- Chauffeur de camion sanitaire;
- Emploi occasionnel à ExpoCité;
- Emploi en technologies de l'information, en loisirs, en mécanique et en traitement de l'eau.

Et plus encore.

Postulez au : ville.quebec.qc.ca/emplois

Programme ÉquiMobilité

Du transport en commun à moindre coût

Déjà en vigueur, le programme ÉquiMobilité facilite l'accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu. Il offre un rabais important sur le tarif régulier du laissez-passer mensuel et sur les billets au passage.

**À partir du 1^{er} juillet 2024,
les tarifs ÉquiMobilité seront de :**

- **Laissez-passer mensuel :**
50 \$ (économie de 47,25 \$)
- **Billet :** 2 \$ (économie de 1,50 \$)

Pour vérifier votre admissibilité au programme et connaître la démarche pour vous en prévaloir, composez le **311** ou visitez le ville.quebec.qc.ca/equimobilite.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



La sécurité, une affaire de famille!

Vous cherchez quoi faire lors des journées de pluie estivales? Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en parlant sécurité avec votre marmaille?

Pendant l'année, policiers, pompiers et coordonnateurs du Bureau de la sécurité civile visitent des écoles primaires de la région pour sensibiliser les jeunes.

Il est aussi possible de faire votre bout de chemin à la maison avec des outils, animés par des personnages colorés, disponibles sur le site Web de la Ville.

Pour trouver tous ces outils, tapez Vigile (police), Croc-feu (pompier), Padepanik (sécurité civile) ou Pif (sécurité civile) dans l'outil de recherche au ville.quebec.qc.ca.